

Section des sciences pharmaceutiques

BACHELOR EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Séance d'information aux étudiant-es de 2^e année

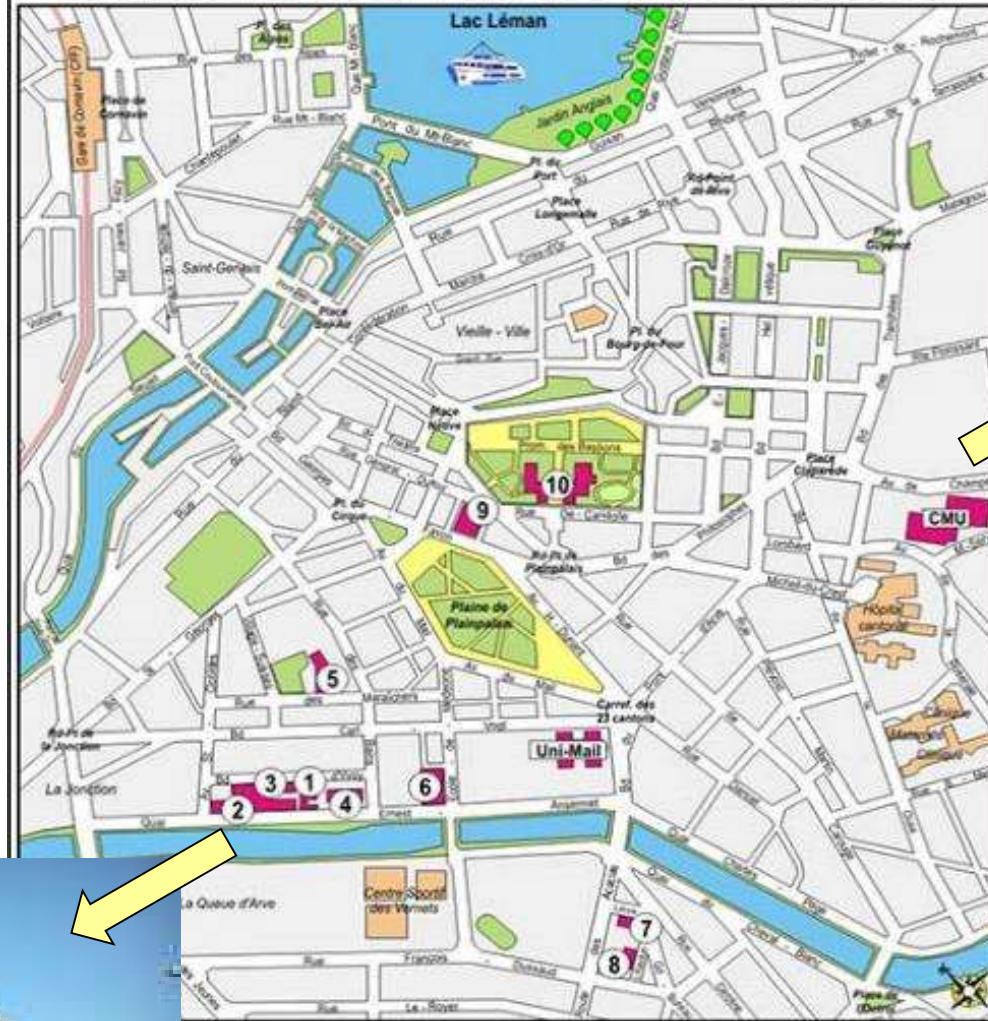
14 septembre 2026

Prof. Valérie Gabelica
Dr. Elisabeth Rivara-Minten

Nous vous souhaitons la bienvenue en 2^{ème} année



Situation des principaux bâtiments concernant la Faculté des sciences



= 10 Min



= 19 Min



= 25 Min

30 Quai
E.-Ansermet



Les enseignants attendent votre arrivée
quand vous changez de site

Auditoires - salles de cours au CMU

B01 CMU 190p *Albert Renold*

B04.2222 90p

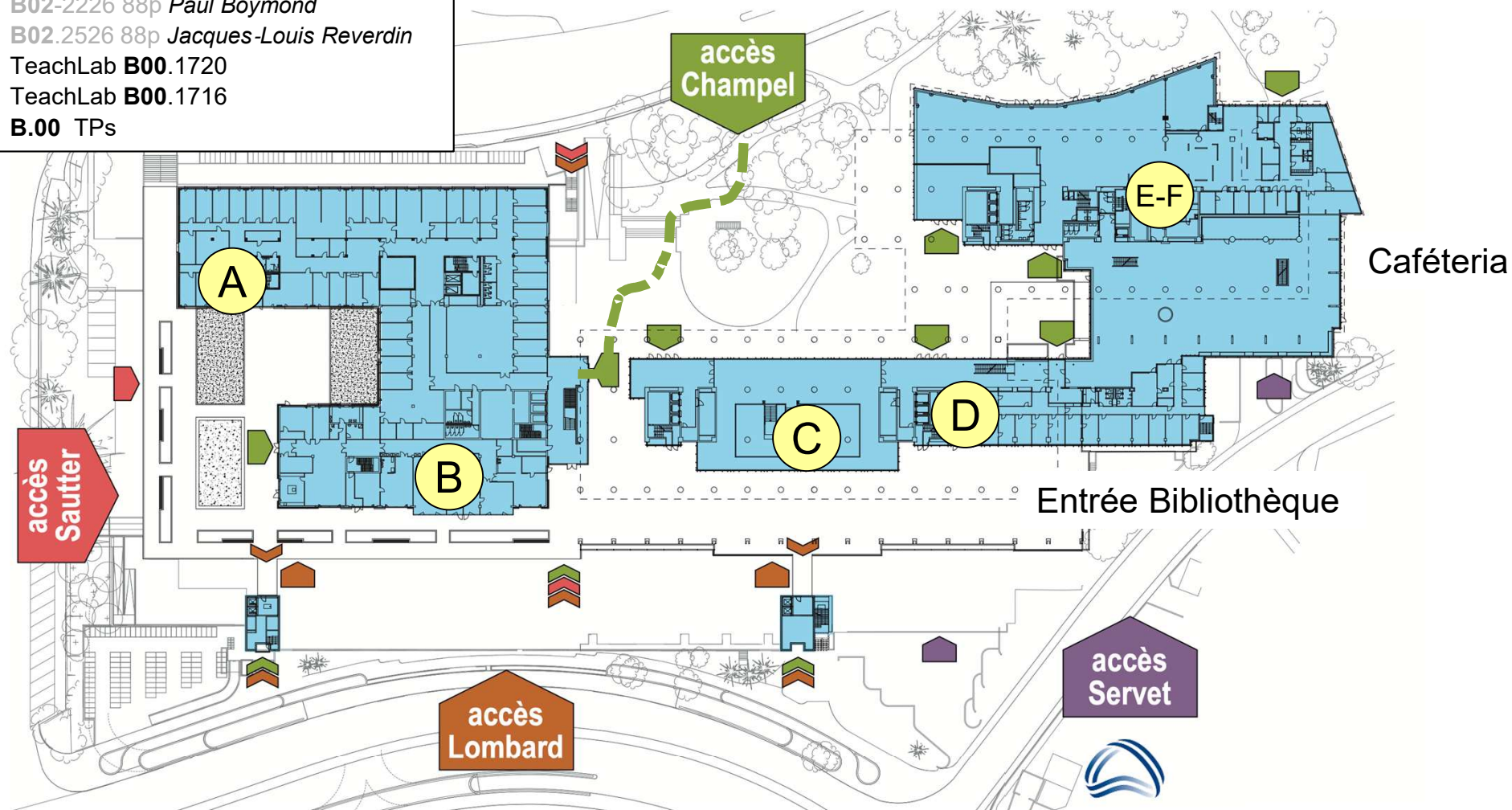
B02-2226 88p *Paul Boymond*

B02.2526 88p *Jacques-Louis Reverdin*

TeachLab **B00.1720**

TeachLab **B00.1716**

B.00 TPs



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

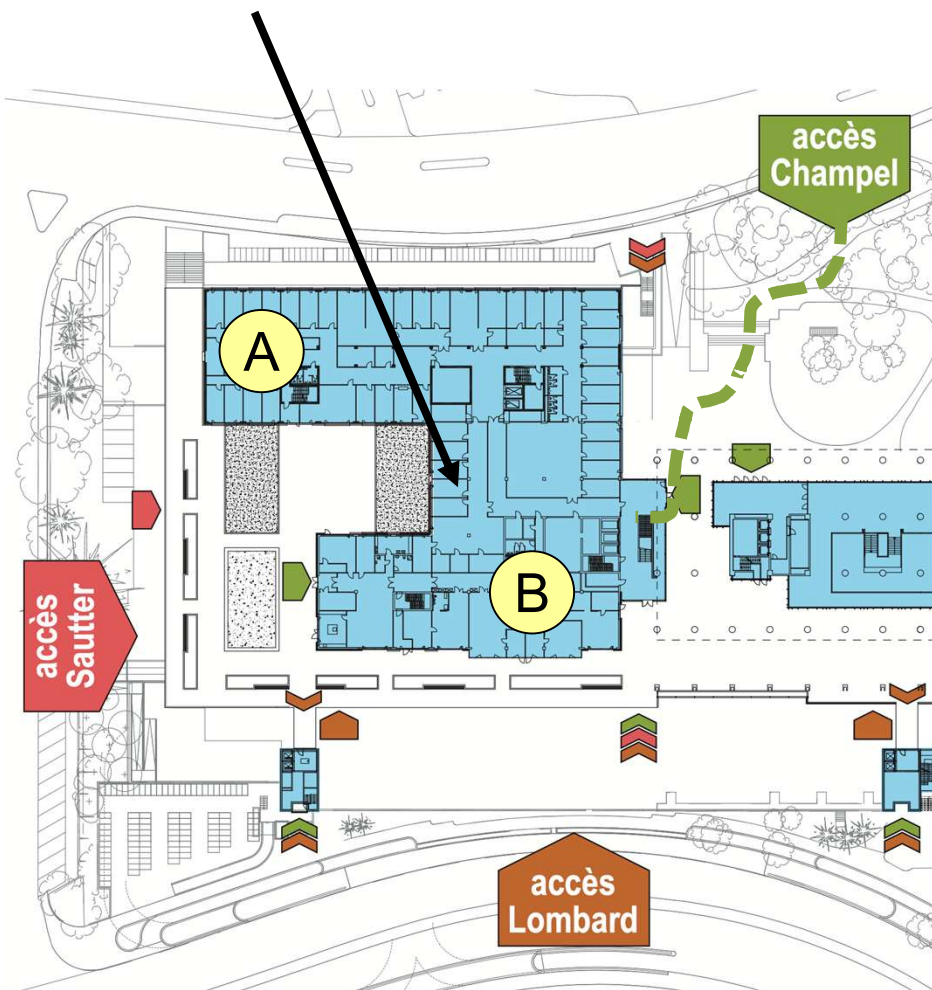
LÉMAN EXPRESS

ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

Les Secrétariats d'étudiants : qui s'occupe de quoi ?

- En Faculté des sciences (SCII)
 - Gestion des **examens**: Planification / Affichage horaire et lieu / Inscription
 - Récolte des résultats et diffusion des relevés de note
 - Traitement des réclamations concernant les résultats
 - Dépôt des certificats médicaux pour les sessions d'examens
- En Section des sciences pharmaceutiques (CMU) :
 - Récolte des attestations de stage d'initiation et de stage en officine
 - Dépôt des certificats médicaux pour les TP
 - Traitement de diverses requêtes déposées sur la boîte mail secetu-pharm@unige.ch
 - Lettre de report du service militaire.
 - Attestations d'études

Secrétariat étudiant ISPSO n°B03.2018.a, 3^{ème} étage



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

Responsable: Elena Onate
Secrétariat : Tania Seguin
Elisa Masson

+41 22 379 60 11

+41 22 379 65 91

secetu.pharm@unige.ch

Réception:
voir horaire sur le site web
[https://ispso.unige.ch/contact
s/les-etudes](https://ispso.unige.ch/contact/s/les-etudes)



L'excellence

La Section des sciences pharmaceutiques attire de plus en plus d'étudiants car elle fait partie des meilleures écoles de pharmacie au niveau mondial.

Le-la pharmacien-ne avec ses multiples métiers est un acteur incontournable du domaine de la santé dont le rôle est en constante mutation. C'est un décideur dans un réseau interdisciplinaire de gestion de soins.

LPMéd : le cadre légal pour votre cursus

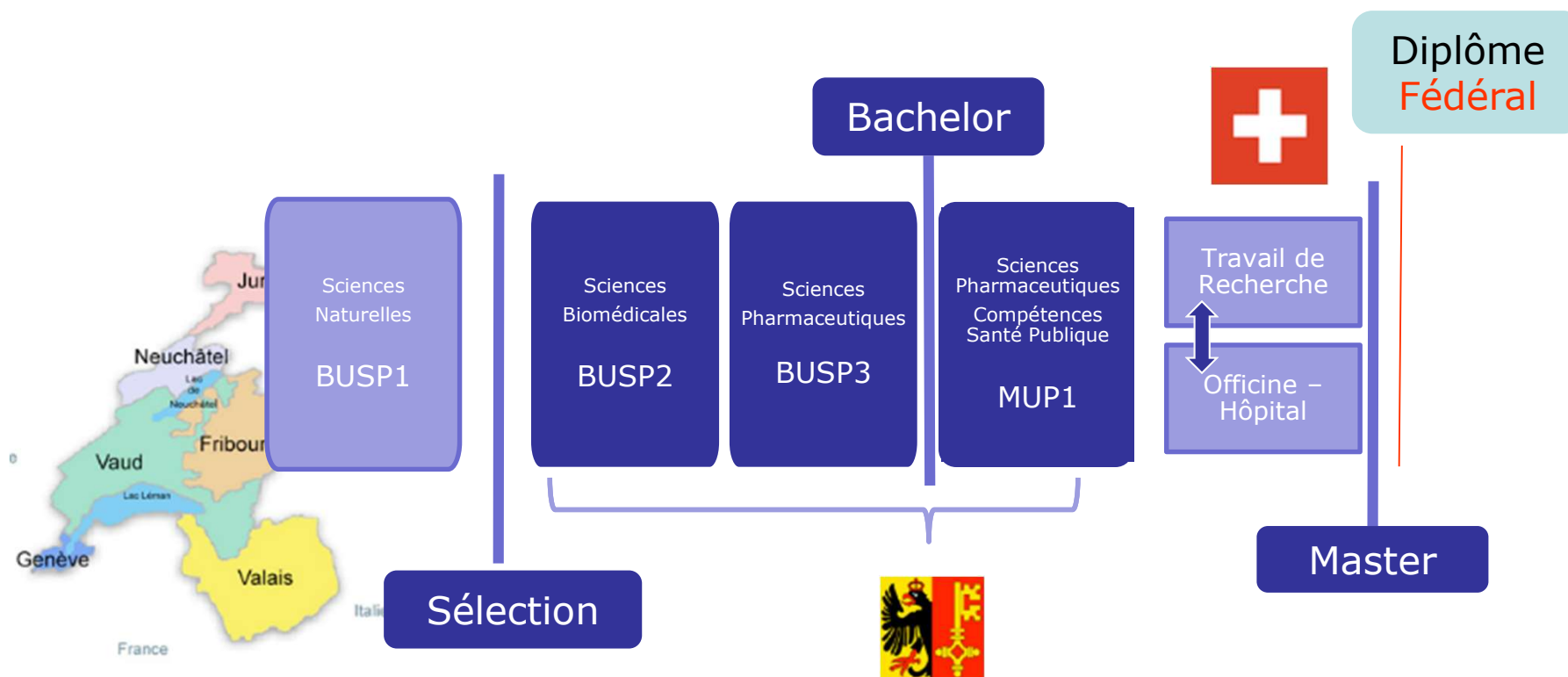
Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie doivent:

- a. connaître et comprendre notamment les bases scientifiques et les dispositions légales concernant la **fabrication, la remise et la distribution de médicaments** et d'adjuvants pharmaceutiques, l'établissement de la documentation y relative ainsi que leur limitation;
- b. comprendre les **interactions entre les médicaments** et leur environnement;
- c. posséder des connaissances étendues sur le recours aux médicaments et aux dispositifs médicaux importants, ainsi que sur leurs effets, leur utilisation et leurs risques;
- d. connaître les thérapies non médicamenteuses les plus importantes pour l'être humain et l'animal;
- e. être en mesure de donner des conseils pharmaceutiques** aux membres d'autres professions de la santé et contribuer avec ces derniers à conseiller les patient-e-s sur les questions de santé;
- f. contribuer à la promotion et au maintien de la santé ainsi qu'à la prévention des maladies;**
- g. respecter la dignité et l'autonomie des personnes concernées, connaître les principes de base de l'éthique, être familiarisées avec les différents problèmes éthiques qui se posent en médecine, particulièrement dans la thérapie médicamenteuse, et se laisser guider, dans leurs activités professionnelle et scientifique, par des principes éthiques visant le bien des êtres Humains.

Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie se profilent aussi dans les mondes du développement de médicaments ou du réglementaire.



Cursus



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



La recette pour réussir

- L'envie d'apprendre.
- Un engagement important, la présence.
- Une volonté de donner le meilleur de soi, d'être toujours à la recherche de l'excellence.
- Une volonté de prendre des responsabilités.
- La gestion du stress et de soi-même.
- L'utilisation des ressources mises à disposition.



LE SPORT EST UN PLUS
POUR...

- > Mon parcours universitaire
- > Mon avenir professionnel
- > Mon bien-être
- > Ils-elles témoignent
- > Prix Walthard



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



ISPSO
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE

MA SANTÉ, MON ÉQUILIBRE

Bien dans mon corps, bien dans ma tête et bien avec les autres

- > **Bien dans mon corps**
- > **Bien dans ma tête**
- > **Bien avec les autres**
- > **Etudier sans obstacles (handicaps & besoins spécifiques)**

Ateliers UNIGE

- **Sophrologie** : exercices de **respiration** et relaxation ; recommandé lors de difficultés à s'endormir, ou face au stress engendré par les examens.
- **Gestion du stress** : recommandé lorsque le stress devient un **frein aux études** ; permet d'identifier son stress et d'acquérir des stratégies pour le gérer (par des méthodes de relaxation, respiration).
- **Mindfulness Yoga** : techniques de **relaxation** combinant le yoga et la pleine conscience ; permet d'être plus efficace et productif, d'apprendre à relativiser.
- **Affirmation de soi** : recommandé pour les personnes **timides** ; permet d'apprendre à s'affirmer et gagner confiance en soi via différents exercices.

<https://www.unige.ch/dife/sante-social/>

Notre conseillère académique:

Elisabeth Rivara-Minten

Réception sur rendez-vous pris par e-mail exclusivement.
conseil-etu-pharm@unige.ch

Commission Égalité et Diversité à la Faculté des sciences

→ Patrycja Nowak-Sliwinska // Valérie Gabelica

Présence aux cours

La présence et la participation active aux cours sont des éléments majeurs dans la réussite de vos études.

Ce qui est dit au cours est partie intégrante de la matière enseignée. Interaction avec vos professeur-es importante.

Attention, la présence est obligatoire aux Travaux pratiques (TPs) et travaux dirigés (TDs). Ceux-ci sont évalués soit par notes, soit par attestation. La non-réussite des TPs (selon le règlement d'application correspondant) peut entraîner le redoublement.

Charte de l'enseignement

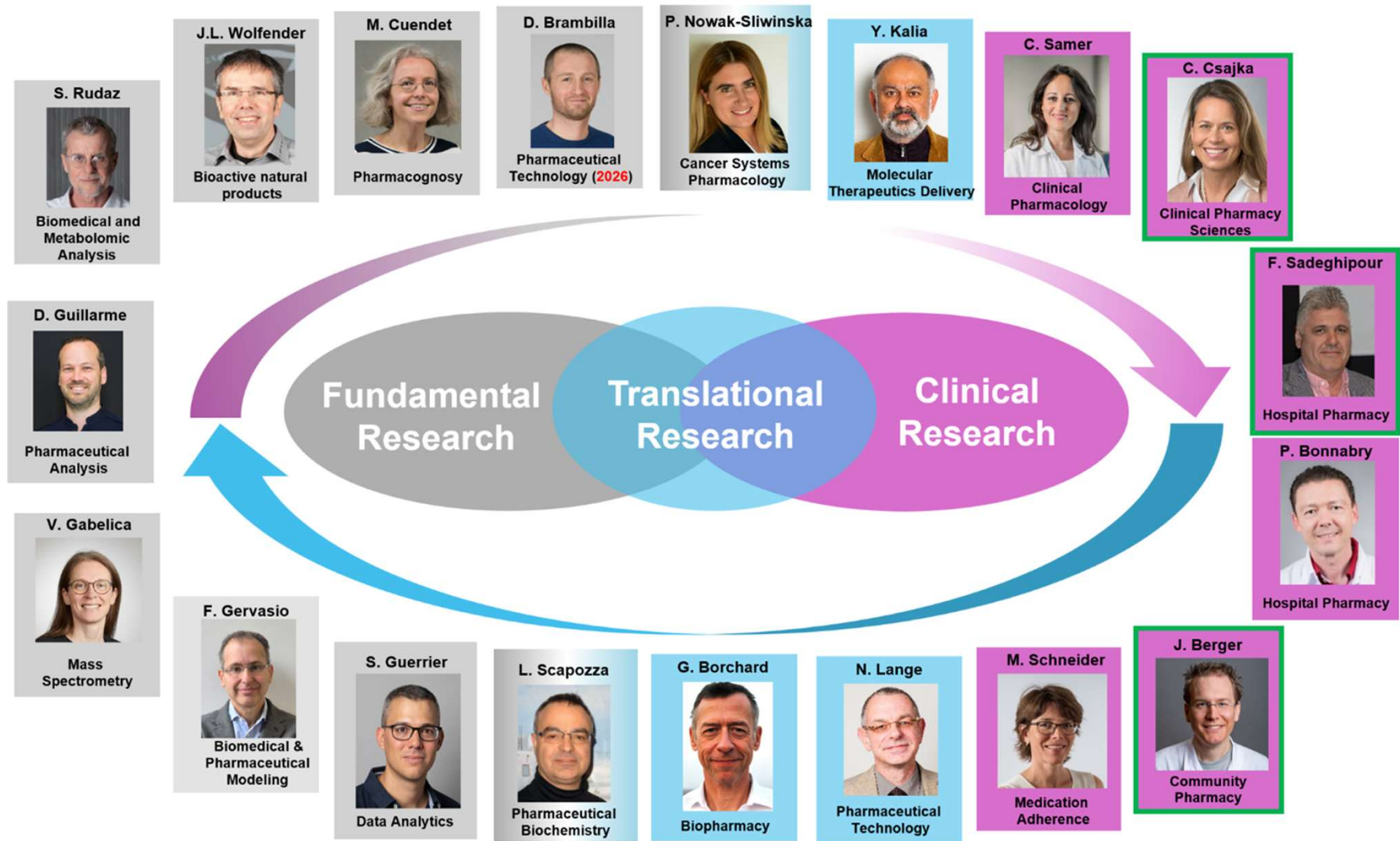
- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

[Moodle/Cours -Sciences -Section des Sciences Pharmaceutiques](#)
Informations générales concernant l'enseignement

Mediaserver

Nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.

Dela modélisation in silico à l'expérimentation en laboratoire, jusqu'à l'étude sur l'homme



Informations Pratiques



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



Liste SYMPA

aux étudiant-es de la 2ème année Bachelor



Pourquoi s'abonner ?

Il s'agit d'un canal de communication officiel pour recevoir toutes les informations importantes de l'ISPSO pour envoyer des messages aux étudiant-es.

Procédure d'abonnement :

1. Connectez-vous sur le [site web des listes d'envoi Sympa](#).
2. Sélectionnez la liste d'envoi pour les étudiant-es de 2^{ème} année de Bachelor en sciences pharmaceutiques
3. 2ème année Bachelor : busp2_26-27@listes.unige.ch
4. Cliquez sur « S'abonner », entrez votre adresse email@etu.unige et votre nom, puis validez votre inscription

Remarques :

- Accès au site Sympa : Seulement via le réseau de l'université ou un VPN
- Etudiants employés : Abonnez-vous automatiquement avec l'adresse @unige.ch. Pour s'abonner avec l'adresse étudiant-e (@etu.unige.ch) envoyez un email au système Sympa contenant une ligne de commande d'abonnement
- Instructions détaillées : Disponibles sur la page d'aide du site [Sympa](#).

Nos voies d'interactions ...

- **Toutes les communications importantes** sont transmises via:
 - Le site Web de la Section: <https://ispsso.unige.ch/> (onglet «Les Etudes»)
 - Y figurent également toutes les informations concernant les règlements, les plans d'étude, les programmes des cours, **le guide de l'étudiant en version PDF**
 - Le site de documentation en ligne Moodle
 - (<https://moodle.unige.ch>) destiné principalement au matériel de cours.
- **Le courrier électronique:**
 - Consultez très régulièrement vos e-mails
(uniquement à l'adresse attribuée par l'UniGe) !
 - Notez que vos email personnels UNIGE (prenom.nom@etu.unige.ch) seront traités **mais pas vos emails envoyés d'une adresse privée.**
- **Votre environnement Web dès aujourd'hui :**
 - Des favoris de navigation professionnels
 - P.ex.: sites de l'ISPSO, de la Faculté, de l'UniGe.
 - Un e-mail institutionnel (votre compte UniGe).
 - Navigation quotidienne Web liée à vos études.

<https://ispso.unige.ch/les-etudes/bachelor>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

Site web: Espace étudiant-es

<https://ispso.unige.ch/les-etudes/espace-etudiant>

 UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES
INSTITUT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES DE SUISSE OCCIDENTALE

 ISPPO
INSTITUT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES DE SUISSE OCCIDENTALE

 La Section ▾

 La Profession ▾

 Les Études ▾

 La Recherche ▾

 Contacts ▾

 ENGLISH

UNIGE > Sciences > ISPPO > Les Études : Espace étudiant

Espace étudiant-e

 Secrétariat des étudiant-es

 Association des étudiants en Sciences Pharmaceutiques (AESP) >



Informations

Dates importantes >

Formulaires à télécharger >



Applications

Calendrier horaires >

Rendre vos rapports de Travaux Pratique

Plateforme vidéos de Travaux Pratique

 Documents

Convocation rentrée 26-27

 Télécharger

Convocation rentrée 26-27 (version anglaise)

 Télécharger

Formulaire de remboursement 2025-2026

 Télécharger

Planning des examens de rattrapage

Planning examens de rattrapage - Août / Septembre 2026

 Télécharger

Présentation Rentrée 2025-2026 Bachelor 1ère année

 Télécharger

Présentation Rentrée 2025-2026 Bachelor 2ème année

 Télécharger

Présentation Rentrée 2025-2026 Bachelor 3ème année

 Télécharger

Séance d'information 2025-2026 aux étudiants MUPI & MUP2

 Télécharger

 UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences pharmaceutiques

Calendrier

Veuillez toujours vous référer à l'horaire en ligne
<https://farma-horaires.unige.ch/>

Horaire, salle

2026-2027 - 18 cours affichés

Reinitialiser tous les filtres

Exporter sur Excel Aujourd'hui

Semaine de cours: Cours du 14 septembre au 18 septembre

Enseignant: Tous les enseignants

Salle de cours: Toutes les salles

Code cours: Tous les codes

September 14 – 18, 2026

Semaine Semaine Mois Semestre 1 Semestre 2 Annuelle

Sem.	14 Mon	15 Tue	16 Wed	17 Thu	18 Fri
8am					
9am	Bachelor 2 ⌚ 9:15 - 10:00 📍 A100 - Pictet, A150 - P.-F. Tingry 4633114	Bachelor 2 ⌚ 8:15 - 10:00 📍 A. Franceschetti 12H810 Analyses pharmaceutiques-spectroscopies 4633404	Bachelor 2 ⌚ 8:15 - 12:00 📍 TeachLab 800.1720 12H906 Chimie pharmaceutique	Bachelor 2 ⌚ 8:15 - 12:00 📍 TeachLab 800.1720, Teachlab 1720 12H906 Chimie pharmaceutique	Bachelor 2 ⌚ 8:15 - 10:00 📍 A300 - De Marignac 12C002A Biochimie II - Automne 4631278
10am	Bachelor 2 ⌚ 10:00 - 11:00 📍 Auditoire Renold 12H000 4633119	Bachelor 2 ⌚ 10:15 - 12:00 📍 A. Franceschetti 11M006 Statistiques et méthodologie pharmaceutique 4631373			Bachelor 2 ⌚ 10:15 - 12:00 📍 B04.2222 1 22H001 Anatomie et histologie 4631128
11am					
12pm					
1pm	Bachelor 2 ⌚ 1:15 - 3:00 📍 A. Franceschetti 12H100 Capsule 1: Concepts de base en pharmacologie 4633549	Bachelor 2 ⌚ 1:15 - 3:00 📍 A. Franceschetti 12H100 Capsule 1: Concepts de base en pharmacologie 4633550	Bachelor 2 ⌚ 1:15 - 5:00 📍 Teachlab 800.1716 et labos 12H906 Chimie pharmaceutique 4634554	Bachelor 2 ⌚ 1:15 - 5:00 📍 Teachlab 1716 et labos 12H906 Chimie pharmaceutique 4634558	Bachelor 2 ⌚ 1:15 - 3:00 📍 B04.2222 12H100 Capsule 1: Concepts de base en pharmacologie 4633552
2pm					
3pm	Bachelor 2 ⌚ 3:15 - 5:00 📍 A. Franceschetti 12H300 Capsule 3: Microbiologie 4631079	Bachelor 2 ⌚ 3:15 - 5:00 📍 A. Franceschetti 12H100 Capsule 1: Concepts de base en pharmacologie 4633551			Bachelor 2 ⌚ 3:15 - 5:00 📍 A-F. Muller 12H300 Capsule 3: Microbiologie 4631081
4pm					
5pm	Bachelor 2 ⌚ 5:15 - 6:00 📍 B00.1716 4634356	Bachelor 2 ⌚ 5:15 - 6:00 📍 B00.1716 4634357			
6pm					



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
 FACULTÉ DES SCIENCES
 Section des sciences
 pharmaceutiques

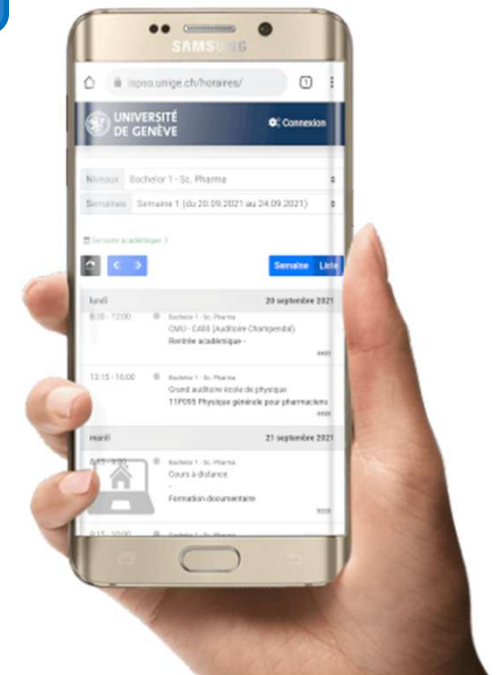
SPSO
 INSTITUT DES SCIENCES
 PHARMACEUTIQUES
 DE SUISSE OCCIDENTALE

Calendrier



Affichage sur smartphones
Vue allégée pour plus de lisibilité.

Certaines vues (ex: mois)
ne sont pas disponibles



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

En cas d'accident

Les ETUDIANTS NE SONT PAS ASSURES PAR L'UNIVERSITE DE GENEVE

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance accident privée**

couvrant toutes les activités liées aux cours obligatoires ou facultatifs, pauses, réunions sportives, excursions (en Suisse et à l'étranger) et autres activités organisées par du personnel de l'Université, dans le cadre de l'Université ou autorisés par celle-ci.

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance responsabilité civile privée**

Lorsqu'un-e étudiant-e immatriculé-e à l'Université de Genève est victime d'un accident, au sein d'un bâtiment universitaire, lors d'une excursion ou d'un voyage organisé par un-e employé-e de l'Université, ou sur le trajet domicile – Université /Université – domicile, il doit remplir une déclaration d'accident auprès de son assureur privé et en transmettre une copie à STEPS (Uni-Dufour, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4).

Les détails de la procédure se trouvent sur le mémento UNIGE:

<https://memento.unige.ch/doc/0038?searchterm=déclarer+un+accident>

Examens et évaluations

<https://ispso.unige.ch/les-etudes/reglements>

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

Utile !

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SECTION DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES
INSTITUT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES DE SUISSE OCCIDENTALE

La Section La Profession Les Études La Recherche Contacts

UNIGE Sciences ISPPO Les Études / Règlements

Règlements

Retrouvez le règlement d'études général de la faculté ainsi que les formations proposées par la faculté des sciences >

Documents

- Informations
- Espace étudiant
- Règlements
 - Bachelor
 - Master
 - Master en sciences biomédical
 - Programme Doctoral
- Examens fédéraux
- RACCOURCIS
 - Vie de Campus unige
 - Association des étudiants en Sciences Pharmaceutiques (AESPP) unige
 - Calendrier horaires unige

Maîtrise universitaire spécialisée en Sciences Biomédicales
Valable dès le 19 septembre 2021
Télécharger

Maîtrise universitaire en sciences pharmaceutiques
Valable dès le 19 septembre 2021
Télécharger

en pharmacie - Règlement interne d'application travail personnel de recherche 2025-2026
Valable dès le 19 septembre 2025
Télécharger

MAS en pharmacie hospitalière
Valable dès le 19 septembre 2021
Télécharger

Baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques
Valable dès le 19 septembre 2021
Télécharger

3e année du Bachelor en SP - Règlement Interne d'application des TP 2025-2026
Valable dès le 19 septembre 2025

2e année du Bachelor en SP - Règlement Interne d'application des TP 2025-2026
Valable dès le 19 septembre 2025



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences pharmaceutiques

ISPPO
INSTITUT DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES DE SUISSE OCCIDENTALE

Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**
- Y figurent les informations suivantes:
 - le procédé d'évaluation utilisé pour chaque épreuve;
 - pour les épreuves principales comportant plusieurs épreuves partielles, la pondération éventuelle des épreuves partielles dans le calcul des notes principales;
 - les sessions d'examens (obligatoire et rattrapage).
- Les modes d'évaluation de chaque enseignement sont précisés en début de semestre par les enseignant-es responsables et font foi.

Inscriptions aux examens

Tous les étudiant-es de 2^e année.

Inscription via l'interface web: portail.unige.ch
pendant la **période d'inscription** uniquement.

En cas de dysfonctionnement merci de contacter le
secrétariat des étudiants de la faculté.

(Secretariat-etudiants-sciences@unige.ch) .

Inscriptions aux cours et examens

Attention, il faut parfois s'inscrire 3 fois:

- Sur Moodle sur demande des enseignants.
- Pour les inscriptions (faculté) aux cours en octobre / mars
- Pour les inscriptions aux examens (faculté) en novembre / mars

Intelligence artificielle générative

Les règles d'utilisation de l'usage de l'intelligence artificielle générative sont définies.

Voir:

Moodle/Cours -Sciences -Section des Sciences Pharmaceutiques
Informations générales concernant l'enseignement

Fraudes et Plagiat

Notre Section se réfère au chapitre D. Dispositions en matière de fraude et plagiat du REGLEMENT D'ETUDES GENERAL (REG) DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 23 – Procédure et sanctions

1. Toute fraude, incluant le non-respect des recommandations concernant l'usage de l'intelligence artificielle générative, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat, doit être dénoncé par l'enseignant-e responsable au/à la doyen-ne qui ordonne immédiatement la suspension du relevé de notes et l'ouverture d'une instruction.
2. Le Décanat statue au vu du rapport remis à la suite de l'instruction. Il peut ordonner les sanctions suivantes :
 - a) l'échec à l'évaluation concernée avec l'attribution de la note de 0.00 ou la non-obtention du certificat concerné (mention Echoué sur le relevé de notes), avec la possibilité de présenter à nouveau l'examen ou le travail en question, à condition qu'une telle tentative soit règlementairement possible.
 - b) l'échec définitif à l'évaluation concernée avec l'attribution de la note de 0.00 ou la non-obtention du certificat concerné (mention Echoué sur le relevé de notes), sans possibilité de présenter à nouveau l'examen ou le travail en question.
3. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université :
 - a) lorsqu'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ;
 - b) lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant-e du titre brigué ou du programme d'études personnalisé suivi.
4. Le Décanat doit préalablement avoir entendu l'étudiant-e et ce-tte dernier/ère a le droit de consulter son dossier.

BUSP2 : plan d'études

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	12H810	Techniques spectroscopiques et analyses pharmaceutiques	5
2	1 22H001	Anatomie et histologie	5
3	12C002A	Biochimie II	4
4	12H006	Chimie pharmaceutique	5
5	12H820	Galénique et biopharmacie	4
6	11M006	Statistique et méthodologie pharmaceutique	2
Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives			
7	12H100	Capsule médicament et patient I- Concept de base de pharmacologie	6
8	12H300	Capsule médicament et patient II-Microbiologie	4
9	12H400	Capsule médicament et patient III-Cœur et sang	4
10	12H200	Capsule médicament et patient IV	5
	a	- Inflammation	
	b	- Respiration	
	c	- Nutrition et digestion	
	d	- Introduction aux prestations pharmaceutiques	
11	12H800	Capsule médicament et société II	2
Travaux pratiques			
12	12H910	TP d'analyses pharmaceutiques	4
13	12H906	TP de chimie pharmaceutique	4
	12H920	TP de pharmacochimie: ADME/PK	3
	12H901	TP de sciences pharmaceutiques	1
	12H950	Formation interprofessionnelle Module 1	2
			60

1. Capsules

2. { + Stage d'initiation (Famulatur)
+ Cours de Samaritain

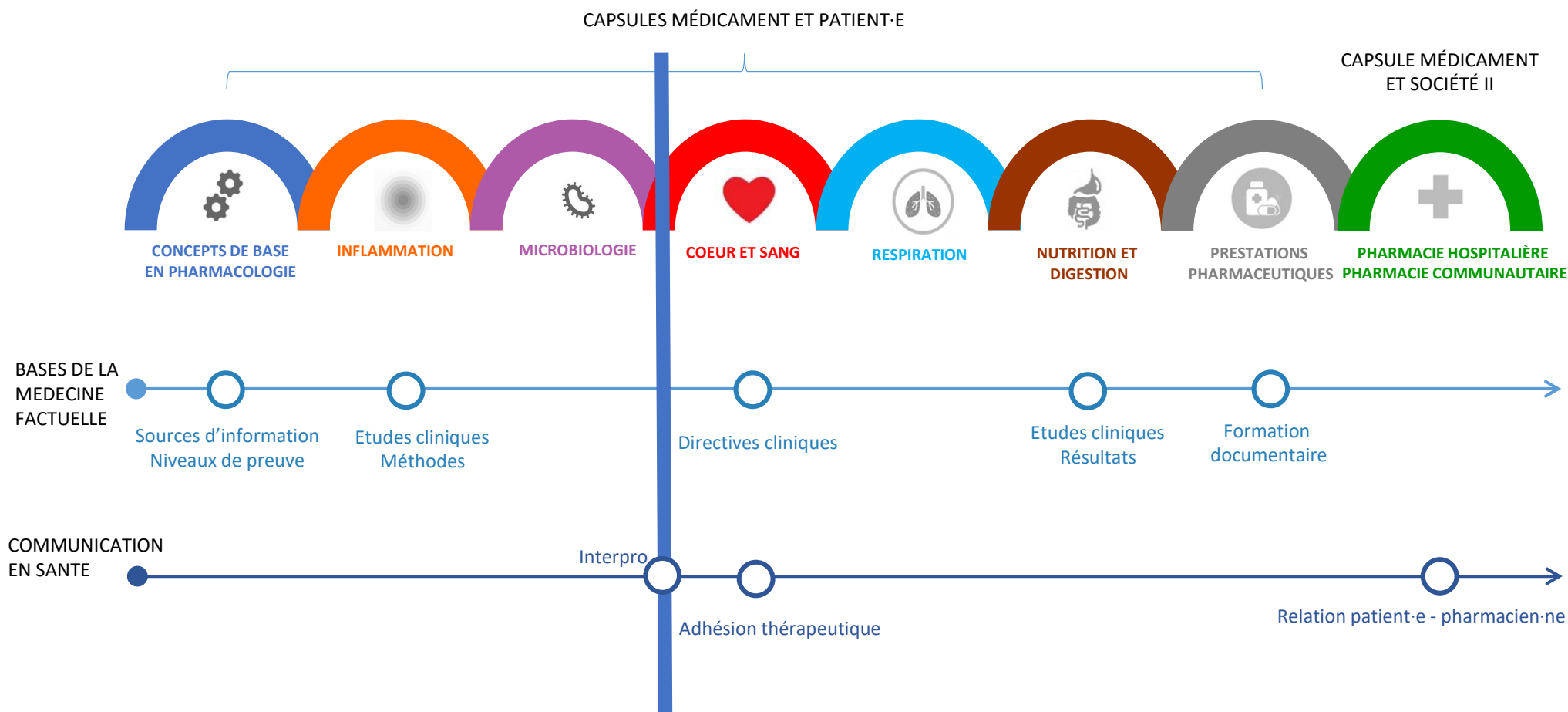
3. TPs

SCHÉMA DE L'ORGANISATION DES CAPSULES BUSP2

L'enchaînement des capsules étant progressif, certaines se déroulent simultanément ; la chronologie des activités est détaillée dans le calendrier.

S. Automne

S. Printemps



Requis: stage d'initiation (Famulatur)

▼ Généralités

Bienvenue sur le nouvel espace dédié au stage d'initiation en pharmacie (Famulatur).

Vous y trouverez toutes les informations utiles pour bien préparer et réaliser votre stage : objectifs, documents à remplir, démarches à suivre.

N'hésitez pas à le consulter avant et durant votre stage. Cet espace est là pour vous aider tout au long du processus.



CHECK LISTE – PREPARER ET REALISER LE STAGE D'INITIATION

Déposé le 31 août 26, 15:25

Consulter **MOODLE!**

- Tous les étudiants en sciences pharmaceutiques **doivent** effectuer un **stage d'initiation en milieu professionnel dans une pharmacie d'officine (1 à 2 semaines) et, si souhaité, dans une pharmacie hospitalière (1 semaine), en Suisse, avant les examens de janvier de la troisième année de bachelor (BUSP3).**
- Le stage dure **deux semaines**; il est **recommandé** de l'effectuer **durant l'été après le BUSP2** afin de posséder des connaissances de base en pharmacie (ex. systèmes respiratoire, cardiovasculaire et digestifs connus).
- Vous trouverez toutes les informations sur l'espace moodle « **Stage d'initiation (FAMULATUR) – Informations utiles** »
Code : FAMULATUR

Requis: cours de samaritains niveau IAS1 et IAS2

- Ce cours doit être effectué avant de se présenter à l'examen de 3^e année et l'attestation doit être remise au secrétariat des étudiants ISPSO, avant la session d'examen janvier/février
- Il est de la responsabilité de chaque étudiant-e de s'inscrire à un cours samaritains dans un organisme agréé, telle que l'Association genevoise des samaritains, qui offre des places de cours et doit être contactée le plus rapidement possible
- La Section ISPSO a un arrangement spécial avec les samaritains de Lancy, qui proposent une formation combinée IAS 1 & 2 en un weekend de 20 heures, celle-ci est établie en étroite relation avec le Bachelor de pharmacie de notre Section, à un tarif préférentiel.
- Conditions de LANCY : groupe au minimum de 20 personnes, pour chaque date acceptée et communiquées aux samaritains, uniquement par les délégués de classe, avec en copie le secrétariat ISPSO : secetu-pharm@unige.ch

Cours de samaritains (pour information)

IAS 1 – 14H (sur 2 jours)

- Vue d'ensemble
- Alarme, savoir alerter les secours
- Sécurité, protection et hygiène
- Évaluation de l'état du patient et autres mesures
- Gestion du stress / motivation à apporter son aide
- BLS (Réanimation base)
- AED (défibrillation automatique externe)

PRIX AGSS 300.- CHF par weekend

IAS 2 - 14H (sur 2 jours)

- Approfondissement des connaissances de base de secouriste niveau 1 IAS et BLS-AED Refresh
- Évaluation et observation de l'état du patient en fonction des connaissances de base
- Traumatismes physiques dus à un accident
- Connaissances du matériel
- Droits, obligations, comportement éthique
- Comportement face aux organisations de secours

PRIX AGSS 300.- CHF par weekend

Tarifs en vigueur dans tout centre Samaritain de Suisse -

Inscriptions et renseignements sur le site : www.agss.ch

FORMATION IAS 1 & 2 - 20H sur 1weekend conçue sur mesure pour ISPSO

- Vue d'ensemble
- Alarme, Sécurité, protection et hygiène
- Évaluation de l'état du patient
- Gestion du stress, motivation à apporter son aide
- Réanimation, BLS-AED-SRC
- Traumatismes physiques dus à un accident, désagréments d'urgence, retrait du casque
- Connaissance du matériel
- Droits & obligations, comportement face aux organisations de secours
- Mesures immédiates pour sauver la vie (gestion des hémorragies, manœuvre d'Heimlich, manœuvre de Mofenson ...)
- Prise de paramètres (tension, pouls, température, glycémie, saturation)
- Les brûlures, traitement des plaies (pansements et désinfection)
- Bandage et attèles de maintien

PRIX COURS PHARMACIENS 250.- CHF

Tarif préférentiel entre ISPSO et les samaritains de Lancy.

Inscriptions et renseignements uniquement par les délégués de classe BUSP 2 & 3 et par mail à : ct@sama-lancy.ch



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques



**TP de 2^{ème} année du
bachelor en sciences pharmaceutiques**

2026-2027



Formation interprofessionnelle (IP) 3 modules du Bachelor au Master



IP-1

BUSP 2^{ème}
2 ECTS

Objectifs

IP-2

MUP
1^{ère}
2 ECTS

IP-3

MUP 2^{ème}
2 ECTS

- ☐ Identifier les compétences interprofessionnelles au travers de l'analyse de situations de soins
- ☐ Identifier les stratégies et outils de travail en équipe
- ☐ Découvrir le réseau de soins
- ☐ Débattre des défis du système de santé
- ☐ Identifier les rôles et responsabilités des différents professionnels de santé
- ☐ Confronter ses représentations sur les autres professionnels et sur les patients et leurs proches

Images:

https://st.depositphotos.com/1000765/2460/i/950/depositphotos_24604013-stock-photo-3d-small-installation-of-check.jpg

<https://previews.123rf.com/images/texelart/texelart1304/texelart130400012/19186117-3d-blanc-les-gens-d-affaires-avec-des-morceaux-de-puzzle-avec-le-mot-equipe-isolé-fond-blanc-.jpg>

Formation interprofessionnelle



- L'UNIGE soutient fortement la formation interprofessionnelle au travers du Centre interprofessionnel de simulation (CiS)
- Formation **obligatoire** et **déterminante** pour permettre de:
 - ✓ collaborer au-delà des professions
 - ✓ mieux connaître vos partenaires professionnels
 - ✓ mieux faire connaître votre rôle et l'étendue de vos compétences et vous positionner comme un acteur important du réseau de santé
 - ✓ vous préparer aux défis à venir des systèmes de santé
- La formation réunit **7** filières d'étudiants en santé (médecine, pharmacie, HEdS), **~600** étudiants, **~60** enseignants

Deux courriers vous ont été transmis en juillet et septembre concernant la date du cours !

Dates du module IP-1: **11 au 15 janvier 2027**

Programme obligatoire et adapté pour vous permettre de tirer un profit maximal de l'enseignement interprofessionnel tout en permettant des conditions favorables pour la préparation aux examens de janvier-février **2027**

Examen QCM en fin de semaine

TP de 2ème année

Semestre d'automne:

Chimie pharmaceutique

Elisabeth Rivara-Minten

Bactériologie

Karl Perron

Sciences Pharmaceutiques

Pascal Furrer

Semestre de printemps:

Analyse Pharmaceutique

Davy Guillaume

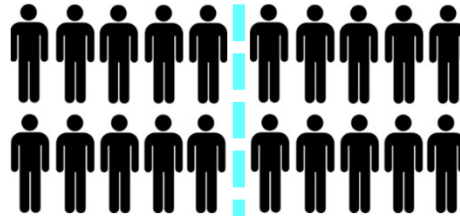
Pharmacochimie : ADME / PK

Magali Zeisser-Labouebe



Organisation du calendrier

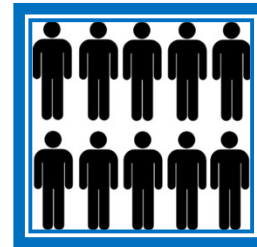
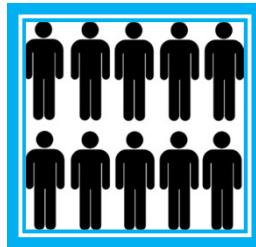
Environ 100 étudiant-es en 2^{ème} BUSP



Aucune salle de TP ne peut accueillir autant d'étudiant-es

→ formation de deux groupes qui suivront le mêmes TP alternativement

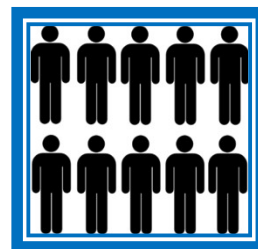
Groupe A et Groupe B



Organisation du calendrier

Groupe A et Groupe B

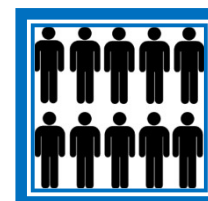
Noms de A à Ha Noms de He à Z



Calendrier: semestre d'automne

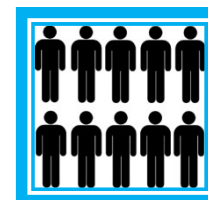


- Les 7 semaines à venir (septembre-octobre) :



		Groupe A	Groupe B
Mardi	après-midi		Bactériologie
Mercredi	matin	Chimie pharmaceutique	Sciences pharmaceutiques
	après-midi		
Jeudi	matin	Chimie pharmaceutique	
	après-midi		Bactériologie

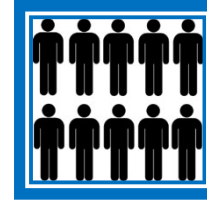
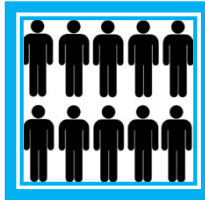
- Les 7 semaines suivantes (novembre-décembre), on intervertit les groupes



Calendrier: semestre de printemps

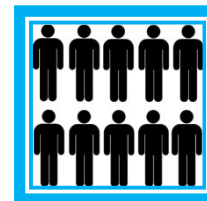


- Les 7 premières semaines (février-mi-avril) :



		Groupe A	Groupe B
Mercredi	matin	Analyse pharmaceutique	Pharmacochimie
	après-midi		
Jeudi	matin	Analyse pharmaceutique	Pharmacochimie
	après-midi		

- Les 7 semaines suivantes (mi-avril-mai), on intervertit



Inscription aux TP

Vous êtes répartis en deux groupes, A et B

Il y aura ensuite une répartition en binômes ou trinômes selon les TP. Vous serez informés des modalités de distribution en sous-groupes par chaque enseignant responsable.

Les groupes A et B sont établis par ordre alphabétique sur la base de la liste des étudiants

Groupe A: Noms commençant par A-Ha
Groupe B: Noms commençant par He-Z

Inscription aux TP

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de vous rendre sur Moodle (compte SWITCH edu-ID) pour valider votre inscription aux TP.

Page Moodle « Inscription aux Travaux Pratiques BUSP2 »

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=13442>

Code d'inscription: **2026BUSP2**

Inscription aux Travaux Pratiques BUSP2

TPBUSP2

Généralités

Dès la réception de vos résultats et au plus tard le lundi 19 septembre 2022, vous devez vous inscrire aux travaux pratiques. Ces derniers sont obligatoires dans votre cursus. Ainsi l'inscription est primordiale dans les plus brefs délais.

? Inscription aux travaux pratiques de 2ème année

Pour valider votre inscription aux travaux pratiques de 2ème année, merci de répondre à ce sondage. Parmi les propositions suivantes, choisir l'affirmation qui vous correspond.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

En cas de problème ou doute, merci de contacter dès la fin de cette présentation la Dr Zeisser (Magali.Zeisser@unige.ch)



Perdus?

Veillez toujours vous référer à l'horaire en ligne
<https://ispso.unige.ch/ispso/> puis *l'enseignement*, *Espace étudiant*,
horaire des cours

Horaire?

Salle?

Groupe?

The screenshot displays a web-based course schedule. At the top, there's a navigation bar with tabs like 'Enseignement', 'Espace étudiant', and 'Horaire des cours'. Below this, a date filter is set to '14 - 18 septembre 2024'. The main area is a grid of course slots. Each slot has a blue header with course details and a white body with further information. Red callout boxes are overlaid on the image, pointing to the labels 'Horaire?', 'Salle?', and 'Groupe?' which correspond to the columns in the schedule grid.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**
FACULTÉ DES SCIENCES
Section des sciences
pharmaceutiques

 **ISPSO**
INSTITUT DES SCIENCES
PHARMACEUTIQUES
DE SUISSE OCCIDENTALE



- Lunettes



- Blouse en coton fermée



- Chaussures fermées



- Cheveux attachés

Début des TP

Lundi 14 septembre – groupe A

17h15 -18h

Salle B00.1716, salles TeachLab

Statistique et méthodologie pharmaceutique

Mardi 15 septembre – groupe B

17h15 -18h

Salle B00.1716, salles TeachLab

Statistique et méthodologie pharmaceutique

Début des TP *Groupe A*

Mercredi 16 septembre

Matin:

8h15 précises – 12h

Salle B00, salles TeachLab

Sécurité, BPL, Autoévaluation

Vente des photocopies

Après-midi:

13h15 précises-14h

Salle B00, salles TeachLab

Introduction TP CP

14h-17h

Laboratoire de Chimie

pharmaceutique B00.1505

TP de chimie pharmaceutique

Jeudi 17 septembre

8h15 précises - journée

Laboratoire de

Chimie pharmaceutique B00.1505

TP de chimie pharmaceutique

Achat du photocopié TP CP 10 CHF

**TP Obligatoires
Contrôle des
présences**

Début des TP *Groupe B*

Mercredi 16 septembre

libre

Jeudi 17 septembre

Matin:

8h15 précises – 12h

Salle B00, salles TeachLab

Sécurité, BPL, Autoévaluation

Vente des photocopies

**TP Obligatoires
Contrôle des
présences**

Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.

Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.

Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies dans la boîte aux lettres située à côté de la salle des microscopes (au milieu du couloir, à gauche).

Chaque copie sera signée par l'ISPSO, puis une copie sera déposée dans votre casier.

Pour fermer le casier, chacun se procurera un cadenas
(attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants

Votre rôle dans l'institution

- En tant qu'étudiant-e vous avez un rôle important à jouer au sein de l'Université.
- N'hésitez pas à vous investir dans cette institution qui sera la vôtre durant 3 années.
- Vous avez la possibilité de faire partie de diverses commissions (enseignement – nomination), associations (étudiants), conseils (section, participatif), et/ou d'être délégué-e de volée.
- Vous trouverez toutes les informations sur le site web de l'université et/ou auprès du secrétariat des étudiants de la Section.

Début des enseignements

Capsule 1: Concept de base en pharmacologie

- Kuntheavy Roseline Ing Lorenzini
- Lundi 14 septembre 2025 à 13h15
- CMU-C auditoire Franceschetti

BUSP2

BIENVENUE !



SCAN ME



Presented By AESP

UNIGE

Leçon d'ouverture

Automne 2026

Demain 18h30



NOUS VOUS SOUHAITONS PLEIN SUCCES
ET BEAUCOUP DE PLAISIR POUR VOTRE
2^{ème} ANNEE BACHELOR

